

La vie des sociétés

7232727601 - VS

MH LOCATION

SARL au capital de 1 000 euros
5, place des Bruyères
77170 BRIE-COMTE-ROBERT
818788671 RCS Melun

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE en date du 13 janvier 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2019. M. Michel HOSPICE, demeurant 5, place des Bruyères, 77170 Brie-Comte-Robert a été nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
RCS de Melun.

7232805801 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing-privé en date du 24 juillet 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DES PRAILLONS.
Forme : Société Civile Immobilière.
Siège social : 34, rue Maximilien Michelin, 77160 Provins.

Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location.

Durée : 99 années.
Capital social : 1 500 euros.

Gérant : M. Olivier PHELY, demeurant 34, rue Maximilien Michelin, 77160 Provins.

Transmission des parts : les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Melun.

La gérance.

7232895401 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date à Montevrain du 5 septembre 2020 a été constituée une SAS nommée : Silver Roves Studio.

Objet : création de contenu numérique.
Capital : 5000 euros. Siège social : 17, rue d'Amsterdam, Appt 66, 77144 Montevrain. Durée : 99 ans. Admission aux assemblées - Vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées. Exercice du droit de votes. Chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : libre. Président : M. Silvere VOGLAZIN, 17, rue d'Amsterdam, Appt 66, 77144 Montevrain. Directeur général : Mme Léa BALAVOINE - AUTEGARDEN, 7, rue de Rome, 77144 Montevrain.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux.

Régime matrimonial

7232875301 - RM

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Erwan GABILLET, Notaire, associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « NOTACLAYE », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à Claye-Souilly (Seine-et-Marne), 7, rue Victor Baltard, CRPCEN 77059, le 13 août 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens par :

M. Satilmis COSKUN, maçon, et Mme Keltoun Lilia KELAIAlA, infirmière, son épouse, demeurant ensemble à Claye-Souilly (77410) 20 bis, rue de Verdun.

M. est né à Paris 20ème arrondissement (75020) le 12 juin 1977.

Mme est née à Pontoise (95000) le 17 juillet 1983.

Mariés à la mairie de Cergy (95000) le 1er décembre 2018 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Avis administratifs

7232859701 - AA

Mairie de CRÈVECOEUR-EN-BRIE

Approbation du plan local d'urbanisme

AVIS

Par délibération en date du 2 février 2020, le conseil municipal a décidé d'approuver le plan local d'urbanisme de la commune de Crèvecœur-en-Brie.

Le dossier approuvé du plan local d'urbanisme est tenu à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'en préfecture.

7232891901 - AA



Enquête publique du plan de zonage d'assainissement et du Schéma Directeur d'Assainissement de Bois-le-Roi, Chartrettes et Fontaine-le-Port

1ER AVIS

En application des dispositions de l'arrêté n° 2020-040 de M. le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF), les zonages d'assainissement seront soumis à enquête publique durant 31 jours du 23 septembre au 23 octobre 2020 inclus.

Pendant le délai susvisé, un dossier sera déposé dans les mairies des communes de Bois-le-Roi, Chartrettes et Fontaine-le-Port et consultable aux jours et heures habituels d'ouverture au public à savoir :

Mairie de Bois-le-Roi : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 / le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Mairie de Chartrettes : le lundi et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 / le mardi et le jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00 / le mercredi de 8 h 30 à 12 h 00 / le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Mairie de Fontaine-le-Port : du mardi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 / Permanences le mardi de 18 h 00 à 19 h 00 (hors vacances scolaires).

Le dossier sera également consultable sur le site internet <https://www.pays-fontainebleau.fr>. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur les projets pourront être consignées :

- sur un registre d'enquête, déposé dans chaque mairie,

- par écrit à l'attention de M. le commissaire-enquêteur - Enquête Publique Zonage Assainissement - Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau - 44, rue du Château, 77300 Fontainebleau,

- par voie électronique : <https://pays-fontainebleau.fr/enquetepublique14>

M. Michel CERISIER, désigné commissaire-enquêteur par la présidente du Tribunal de Melun assurera des permanences afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public aux dates et lieux suivants :

Mairie de Bois-le-Roi : le mercredi 23 septembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00.

Jeudi 8 octobre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00.

Mairie de Chartrettes : le samedi 10 octobre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00 et le vendredi 23 octobre 2020 de 14 h 00 à 17 h 00.

Mairie de Fontaine-le-Port : le mercredi 14 octobre 2020 de 14 h 00 à 17 h 00 et le samedi 17 octobre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00.

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur remettra son rapport et ses conclusions sous un délai d'un mois. Les dossiers éventuellement modifiés pour tenir compte des observations et avis formulés au cours de l'enquête et des conclusions du commissaire enquêteur, seront soumis aux organes décisionnels pour approbation.

Pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, le président.



Procédure adaptée Marchés inférieurs à 90.000 € HT

7232876401 - MN

Commune de Vignely

Rénovation de la toiture de l'église

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Vignely.
Correspondant : M. Jean PIAT, 24 bis, Grande-Rue, 77450 Vignely - Tél. : 06 09 33 09 06 - courriel : mairie@vignely.fr

Type d'organisme : Collectivité Territoriale.

Objet du marché : Rénovation de la toiture de l'église.

Type de marché : Travaux.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères annoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges, ...).

Type de procédure : Procédure Adaptée.

Date limite de réception des offres : 1 octobre 2020 à 12 h 00.

Autres informations : les renseignements peuvent être obtenus auprès de <https://demat.centraledesmarches.com/7054712>

Date d'envoi du présent avis : 1 septembre 2020.

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019 soit 5,14 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...



FACILE PERTINENT PROCHE



CENTRALEDES MARCHÉS.COM

Votre prochain marché est ici

FACILE Accès simple et rapide aux informations clés

PERTINENT Sélection de marchés publics correspondant exactement à vos activités

PROCHE Assistance personnalisée pour définir ensemble vos critères de recherche

N° Cristal 0 969 39 99 64

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00

APPEL NON SURTAXÉ